



COMMUNIQUE DE PRESSE

Reconquête du Cœur d'Agglo, le projet structurant du mandat 2014-2020

Après avoir posé les bases lors du premier mandat (*), la Ville de Cahors et le Grand Cahors se lancent à la reconquête effective et concrète du cœur de Cahors, qui est aussi le centre de l'agglomération, à la faveur de ce second mandat.

Conscientes de l'enjeu, certaines que la singularité du territoire se trouve dans sa centralité, facteur de plus-value et de différenciation, les collectivités s'engagent avec détermination.

Modernisation, amélioration de l'habitat, réaménagement des espaces publics, rénovation de la voirie, dynamisme commercial, tranquillité publique...

Objectif : reconstruire un centre-ville vivant, qui accueille de nouveaux habitants et de multiples activités économiques dans un cadre de vie préservé, modernisé et sécurisé. En quatre mots : refaire battre le cœur de l'agglomération ! Pour mieux nourrir l'ensemble du territoire.

Pour piloter ce projet, qui devient l'un des projets majeurs du mandat qui commence, les collectivités se structurent. Présentation.

** Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, réaménagements des espaces publics (places de la Libération et Metges, voirie...), lancement d'une démarche pilote à l'échelle nationale dite Quartiers anciens durables...*

Au cœur du sud du Lot, et de l'agglomération du Grand Cahors, Cahors bénéficie d'un patrimoine exceptionnel, labellisé au niveau national, qui constitue son identité et sa valeur ajoutée. Partant de ce constat, le projet urbain qui accompagne la révision du PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) du Secteur Sauvegardé de Cahors positionne le cœur de la ville centre comme élément de vie et d'attractivité de l'agglomération dans son ensemble.

L'objectif est de favoriser, améliorer et pérenniser la qualité d'habiter et d'entreprendre pour, d'une part, répondre aux besoins des habitants et plus globalement des acteurs du territoire actuels, et d'autre part, favoriser l'accueil de nouvelles populations, à la fois habitants, travailleurs, investisseurs, usagers, consommateurs, touristes, étudiants...

Les orientations majeures pour obtenir cette qualité d'habiter concerneront :

- La restauration et la mise en valeur du patrimoine durable
- L'amélioration de l'habitat
- La requalification des espaces publics
- Une circulation apaisée et des déplacements optimisés
- Une dynamisation commerciale, culturelle et touristique
- Une tranquillité partagée.

Dans ce cadre, plusieurs actions et opérations seront entreprises. Par exemple :

- **Création d'un conseil citoyen** en secteur sauvegardé ;
- **Rénovation de lieux de vie avec le réaménagement à valeur d'exemple de la reconquête du cœur d'agglomération, de l'îlot Chico Mendès.** La démarche Enerpat (opération visant à la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti ancien) et celle des « Quartier ancien durable » seront intégrées à cet objectif;
- **Prolongation de l'opération façades** (aides à la rénovation de façades) ;
- **OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) qui porte l'objectif de favoriser la remise en marché de 400 logements en centre-ville sur 5 années.
- **Mise en place d'un espace partagé** favorisant la cohabitation des usages dans le secteur sauvegardé (piétons, cyclistes, automobiles)
- **Rénovation de la totalité des rues du secteur sauvegardé** au cours de ce mandat;
- **Renforcement de la tranquillité et de la sécurité publiques** à travers une amélioration de la présence humaine des hommes en tenue et des médiateurs sociaux et via la réflexion autour de la mise en place ciblée géographiquement, concertée dans le cadre d'un conseil citoyen et encadrée par un comité d'éthique garant des libertés publiques, de la vidéoprotection. Lutte contre les incivilités avec la mise en place d'un programme de grande envergure d'enlèvement des tags ;
- **Enfouissement des containers** ;
- **Développement du e-commerce** grâce à la mise en place d'une plateforme d'achats en ligne en faveur des commerçants du centre-ville ;

Pour que ce projet aboutisse, la Ville et le Grand Cahors se structurent en interne :

- Pour mieux mobiliser et mieux utiliser les moyens financiers, dans un contexte qui n'est pas favorable ;
- Pour gagner en efficacité sur le terrain.

Pour ce faire, est mise en place dès ce mois de septembre **une organisation qui mobilise les différents élus du territoire et offre la transversalité nécessaire entre les différents services des collectivités**, qui permette de partager l'information, de valider les enjeux, de partager les objectifs, de missionner et responsabiliser chacun comme un maillon du projet.

Cette organisation se structure autour d'un responsable de la coordination globale du projet de mandat, prochainement désigné, **qui pilotera la mise en œuvre des orientations et des décisions que prendra le comité de suivi**, composé d'élus et des principaux cadres des collectivités.

Ce comité de suivi sera installé dans les jours qui viennent pour piloter l'ensemble du projet.

Il sera assisté d'un conseil citoyen, qui pourra formuler des avis, offrir des retours d'expériences extérieurs à la collectivité (...) et d'un **comité technique, qui se déclinera en deux niveaux : un comité plénier, qui coordonnera sur le terrain quatre comités techniques thématiques.**

Contacts Presse

Grand Cahors : Carine COUTARD, directrice de la communication

06 07 81 36 43 ccoutard@grandcahors.fr

Ville de Cahors : Céline JULIEN, directrice de la communication

06 10 54 12 45 cjulien@mairie-cahors.fr